

lui disant : « Moi aussi je souffre de cet inconvénient et j'en suis tourmenté. Si je savais traiter cette infirmité de manière qu'on pût en guérir, c'est moi que j'aurais dû d'abord soigner pour m'affranchir de ces ennuis »...

N° 277.

(*Trip.*, XXIV, 8, p. 72 v°.)

Les démons piçâças (1).

Il y avait autrefois deux démons *p'i-chō-tou* (piçâça) qui possédaient en commun (2) un coffre, un bâton et un soulier ; ces deux démons eurent une contestation, chacun d'eux voulant avoir ces objets ; leur dispute dura un jour entier sans qu'ils pussent se mettre d'accord ; un homme survint alors et, ayant vu cela, leur demanda : « Qu'ont donc de si merveilleux ce coffre, ce bâton et ce soulier pour que vous vous disputiez avec tant de colère ? » Les deux démons lui répondirent : « De ce coffre qui est à nous, on peut tirer tous les objets qui servent à la vie tels que vêtements, boissons et aliments, coussins pour le lit et couvertures ; tout cela en sort. Celui qui tient le bâton, ses ennemis se soumettent et n'osent pas se quereller avec lui. Celui qui met ce soulier peut, grâce à lui, aller en volant sans que rien lui fasse obstacle. » Quand notre homme eut entendu cette réponse, il dit aux deux démons :

(1) Cf. Julien, *les Avadânas*, t. II, p. 8-10.

(2) 共. Julien traduit inexactement : « qui possédaient *chacun* un coffre, un bâton et un soulier. » Plus loin, il dit encore : « Cet homme prit les deux coffres et les deux bâtons, chaussa les deux souliers et s'envola. » Mais, là encore, le mot « deux » est une adjonction fautive du traducteur, qui, dans le désir d'avoir deux souliers, suppose deux coffres et deux bâtons. En réalité, il n'est question dans toute l'histoire que d'un coffre, un bâton et un soulier.